

étrange coup d'audace, prit sur lui, sans en avoir même parlé à la reine, de féliciter le nouvel empereur et de reconnaître, au nom de l'Angleterre, le nouveau régime imposé à la France. Le cas était trop grave, et la reine, qui était disposée à accorder à ses ministres toute la latitude possible dans les affaires d'importance secondaire, et même première, où les intérêts matériels et la vie de ses sujets pouvaient être engagés, ne put supporter un manque d'égards aussi grossier. S'il est une circonstance où le concours du souverain, qui peut être très-souvent tacite dans les affaires intérieures, doit être requis, c'est bien lorsqu'il s'agit de reconnaître un gouvernement étranger. Aussi, Sa Majesté protesta aussitôt avec force contre l'acte de lord Palmerston, qui dut sortir immédiatement du gouvernement. Elle ne voulut pas, toutefois, considérer le premier ministre comme solidaire de cette faute, ainsi qu'elle en avait le droit en vertu du principe admis depuis longtemps de la responsabilité collective—ce qui eût entraîné la chute de tout le cabinet. Elle se contenta de l'expulsion du ministre coupable. En outre, le souverain est, comme on le sait, censé ne communiquer officiellement avec le ministère que par l'entremise du premier, qui, seul, est choisi par le roi, et qui, à son tour, choisit ses collègues pour lesquels il se porte ainsi garant.

C'est là le seul acte public, officiel et direct, accompli par la reine dans l'exercice de sa prérogative, en quarante-deux ans de règne. Et encore, on voit que Sa Majesté n'a pas renvoyé son ministère, ne croyant pas juste d'enlever dans cette circonstance le pouvoir à un cabinet qui, malgré cette faute, avait l'appui de la majorité. On peut donc en conclure que la reine Victoria adhère fortement et scrupuleusement aux principes du gouvernement responsable. On pourrait croire qu'elle veut même étendre davantage leur action, puisque, dans la seule circonstance où elle soit intervenue, elle n'a pas usé du droit strict que lui donnait les usages constitutionnels de renvoyer son premier-ministre, se bornant à exiger de celui-ci la démission de son collègue fautif. C'est un précédent assez éclatant en faveur de la responsabilité distincte des chefs de départements et de l'irresponsabilité du chef du cabinet dans certains cas. Présentement, le souverain a renoncé à son droit de punir tous les ministres pour la faute d'un seul, parce que ces ministres avaient l'appui de la majorité. Il s'est contenté de congédier le coupable, se réservant sans doute d'aller plus loin si la majorité lui eût signifié son opinion en censurant elle-même le ministère pour l'acte de lord Palmerston.

Si, du grand théâtre politique exposé à la vue de tous, nous passons à la scène intérieure, au foyer de la famille royale, il faut bien admettre que la reine, comme aussi les princes de sa maison, ont eu constamment leurs opinions en politique, et qu'ils ont essayé, en différentes occasions, d'exercer une pression sur les ministres qui se trouvaient au pinacle, selon les temps, lorsque les vues de ces ministres ne s'accordaient pas avec celles de Sa Majesté ou de son entourage, mais tout cela d'une manière légitime, sans user de moyens irréguliers comme du temps des Georges. Il y aurait plusieurs exemples à citer de ces cas d'intervention intime. Il est de fait que la reine et le prince Albert, malgré leur indifférence et leur quiétude apparentes, n'ont cessé de suivre le mouvement politique, surtout en ce qui concerne les affaires étrangères. Il est facile de s'en convaincre en lisant l'ouvrage en cours de publication concernant le prince consort. Sa Majesté s'est en particulier vivement intéressée personnellement à la guerre de Crimée, comme aussi—ce qui est moins explicable—à la guerre civile des États-Unis.

On sait combien la reine fut attachée à son époux. Elle en porte encore le deuil après dix-huit années de veuvage. On cita, dans le temps, un mot touchant qu'elle prononça au lendemain de la mort du prince : "Il n'y a plus personne au monde maintenant, dit-elle, pour m'appeler Victoria."

Au reste, l'aspect de la cour n'a

pas été sensiblement modifié par le deuil. Même du temps du prince Albert, on y remarquait ce caractère sévère et rigide que la reine lui imprima dès son avènement au trône. La cour d'Angleterre est une cour modèle. L'exemple de la souveraine et son inflexibilité sur le point de la moralité ont eu un effet extraordinaire sur toute la noblesse anglaise. Et ce n'est pas chez la reine affaire de prudence ou de dévotion exagérée. Sa Majesté est sincèrement chrétienne et profondément religieuse. Elle a toujours été pénétrée du sentiment de sa responsabilité et compris l'effet que son exemple pouvait avoir. Elle a, de tout temps, exigé une respectabilité parfaite et une réputation intacte, non-seulement chez les dames, mais aussi chez tous les gentilshommes qu'elle admettait auprès d'elle. Grand motif de retenue pour la noblesse et la haute bourgeoisie qui tiennent l'une et l'autre à avoir accès auprès du trône. On rapporte qu'il fallut de hautes raisons politiques pour obtenir d'elle, en 1855, pendant la guerre de Crimée, qu'elle tolérât l'admission dans son intimité d'un haut personnage politique étranger qui passait pour être *profligate*. Ceux que cet état de choses a pu méconter l'ont comparé au régime de la cour de France pendant les dernières années de Louis XIV. "L'intérieure fort triste de la reine, disait récemment un journal, est réglé avec autant de sévérité que celui d'un pensionnat de jeunes demoiselles." On ne peut s'empêcher, en voyant la condition où se trouve présentement la cour d'Angleterre sous l'influence d'une femme vertueuse, de songer à ce que cette cour eût pu devenir si Dieu n'eût pas conservé la vie de cette femme jusqu'à ce jour.

La reine a toujours eu des goûts simples et tranquilles. Elle aime la vie intime et retirée. Le peuple anglais lui en a même souvent fait un reproche. Elle a été jusqu'à quinze ans, après la mort du prince Albert, sans se montrer au parlement à l'occasion des sessions, laissant chaque fois à un chancelier la charge de lire le discours du trône pour elle. De même, elle laisse depuis longtemps au prince de Galles le soin des réceptions et de la conduite officielle du palais qu'elle se contente de surveiller. La vie sédentaire lui plaît. Elle n'aime pas le changement. L'été, au château de Balmoral, en Ecosse ; le reste de l'année à Windsor. Les voyages ne lui offrent aucun attrait. A l'occasion du voyage qu'elle a fait dernièrement sur le continent avec la princesse Béatrice, on a remarqué que c'était la première fois qu'elle sortait de l'île depuis son veuvage, et même depuis 1856, date de la première Exposition universelle de Paris.

La reine Victoria est la plus ancienne souveraine de l'Europe. Elle a quarante-deux ans de règne. Après elle vient l'empereur d'Autriche, qui pourtant ne date que de 1856. Il y aurait avant elle la reine Isabelle, dont le couronnement remonte à 1833. Le monarque le plus ancien du monde civilisé est un monarque américain (le seul), l'empereur don Pedro, du Brésil, qui monta sur le trône en 1825, douze ans avant la reine Victoria. Il était alors âgé de cinq ans, et il a précisément le même âge que la reine aujourd'hui, soixante ans.

Le règne de Sa Majesté a été marqué par un développement extraordinaire du commerce en Angleterre, par une augmentation considérable du nombre de manufactures, par la *fièvre* des chemins de fer et de la télégraphie, les merveilles créées par la vapeur et l'électricité, etc., par l'extension des colonies, le développement de l'Australie, la formation de la confédération canadienne et la création de l'empire des Indes. L'Angleterre n'a pris part qu'à une seule guerre européenne depuis 1837, la guerre de Crimée.

Pour nous, Canadiens, ce règne restera surtout mémorable par le changement radical survenu dans notre position vis-à-vis de la métropole après 1837, et par les autres grands événements qui se sont accomplis depuis lors.

Nous ne pouvons oublier que c'est pendant le règne de Sa Majesté que nous

avons conquis nos libertés, après une lutte d'un demi-siècle. Il y avait à peine quelques mois que la reine était sur le trône lorsque l'insurrection de 37 éclata. Nos compatriotes, qui ont été victimes alors des actes de cruautés d'un gouvernement tyrannique, n'ont pas fait remonter la responsabilité de ces actes jusqu'à la jeune souveraine au nom de qui on les accomplissait, mais qui les ignorait peut-être. La bonne reine, qui eut des larmes pour ses sujets rebelles des Indes, victimes de la guerre des Cipayes en 1854 et qui fit tout en son pouvoir pour réparer les massacres commis alors malgré elle, n'aurait pu voir égorger sans regret ses sujets canadiens, si elle eût connue toute la vérité, si on l'eût bien informée. De même en politique, après nous avoir octroyé le régime responsable, elle n'eût pas souffert que ce régime fût violé par un Metcalfe si elle eût été mieux renseignée et si la constitution même qu'elle venait de donner au peuple canadien n'eût fourni à celui-ci le remède qu'il cherchait pour faire valoir ses droits. Elle nous a prouvé sa sollicitude sous ce rapport, par le choix des gouverneurs qu'elle nous a envoyés depuis lors, et qui tous se sont fait un devoir, à l'exemple de la souveraine, de respecter les droits du peuple auprès duquel ils la représentaient.

A. GÉLINAS.

### "UNE GERBE"

Aujourd'hui, s'instruire n'est plus de mode, et instruire les autres encore moins. Tous les esprits sont tournés vers la politique ; on y pense et on en parle sans cesse, on ne vit que pour elle. On n'a d'yeux, d'oreilles et de talents que pour emboîter le pas derrière le parti vainqueur, écouter ses mots d'ordre et intriguer pour s'enrichir. Pour atteindre ce but, les connaissances qu'un homme possède sont toujours assez vastes, et si connaissances il n'a pas du tout, il sait fort bien trouver un moyen qui le dispense d'en avoir. Il existe, par suite, une apathie déplorable à l'égard de tout ce qui s'appelle progrès. Cette apathie règne dans toutes les classes de la société, mais c'est la littérature qui en souffre le plus. Ceux qui pourraient écrire n'écrivent pas parce que cela ne saurait les payer, et ceux qui ont besoin de lire ne lisent point parce que leurs pensées se promènent dans un monde bien différent.

L'auteur assez courageux pour braver l'insouciance générale, lancer dans le public un livre nouveau, mérite les plus grands éloges. Remercions M. Lemay dont la plume aussi féconde qu'élégante vient d'enrichir notre bibliothèque nationale d'un magnifique volume de poésies.

L'an dernier, M. Lemay nous montrait qu'il savait nous intéresser dans un roman ; cette année, il nous prouve qu'il n'est dans son élément que lorsqu'il chante les harmonies que les muses lui inspirent. *Nascuntur poete fiunt oratores*. M. Lemay est né poète, il deviendra romancier. L'ouvrage récemment paru sous son nom a pour titre : *Une gerbe*. Le titre serait prétentieux pour un rimeur, il ne l'est pas pour lui. *Une gerbe* est de beaucoup supérieure aux *Vengeances*. Il y a moins de vers, mais plus de poésie. Les sujets sont mieux travaillés et plus choisis. Son talent y brille avec plus d'éclat et les fautes sont moins nombreuses. A chaque feuillet on trouve des stances dignes des poètes dont les noms sont honorés dans la vieille France.

Le rythme est doux, facile, varié. On pourrait peut-être lui reprocher d'avoir un goût trop prononcé pour l'enjambement ; mais, n'en déplaise à l'opinion des gens qui enseignent qu'on doit lire les vers comme on chante les litanies des saints, je trouve le genre de l'école moderne plus naturel que le rythme pesé, compté et mesuré, mais bien monotone des anciens.

Certains morceaux sont supérieurs, et il faudrait être difficile pour ne pas goûter un plaisir réel à leur lecture. Le *Tableau d'un hiver* est plein de vérité. L'âme du poète s'émeut devant les contrastes que

présente la société, le luxe insolent du riche à côté de la misère du prolétaire.

Dans certains endroits, il a pour ces hommes sans pitié une ironie mordante :

Promenez votre orgueil sur vos riches voitures,  
Vous que le ciel fit naître heureux ;  
Enveloppez-vous bien dans vos chaudes four-  
Fouettez vos coursiers vigoureux ; [rures ;  
Eblouissez le gueux par votre absurde faste ;  
Troublez ses jours si peu sereins...  
Il pourrait oublier qu'il est d'une autre caste,  
Que vous êtes ses souverains !

Dans le poète pauvre il a une pensée semblable :

Ah ! si j'avais pu naître au milieu des richesses,  
Comme sont nés tant d'idiots,  
Si j'eusse eu pour berceau les genoux des du-  
Des dentelles à mes maillots, [chesses,  
Je n'aurais pas aimé d'amitié plus profonde  
Les êtres que j'aime aujourd'hui,  
Mais j'aurais vu comment nous apparaît le  
Quand on plane au-dessus de lui ! [monde

\* \*

Souvent sa muse lui rappelle son premier âge ; alors sa strophe est tendre, harmonieuse, empreinte d'une douce mélancolie :

O jours de liberté ! jours d'amour et d'ivresse  
Où rien ne captivait ma sauvage jeunesse,  
Je vous revois encor souvent,  
Comme de temps en temps, sur la vague en  
Le nocher voit reluire, au milieu de la brume,  
Les rayons du soleil levant ! [écume,

Ah ! que de fois tout seul j'ai marché sur la rive,  
Regardant à mes pieds chaque vague plaintive,  
Écoutant le gai matelot !  
Que de fois en secret j'ai tracé sur le sable  
Un adorable nom que le flot implacable  
Venait effacer aussitôt !

Cette dernière pensée est on ne peut plus élégamment exprimée.

L'espérance toujours déçue trouve un écho fidèle et compatissant dans le poète pauvre :

O mes rêves aimés, mes croyances chéries,  
O mes ivresses d'autrefois,  
Comme les papillons des riantes prairies  
Vous avez à mes pauvres doigts  
Laissez la poudre d'or de vos brillantes ailes  
Et vous vous êtes envolés,  
Envolés pour toujours aux rives éternelles !  
Parfois mes regards désolés  
Cherchent encore, au ciel, la trace lumineuse  
Qui devait rester après vous ;  
Mais je ne vois plus rien, rien qu'une nuit af-  
Que je vais attendre à genoux ! [freuse

\* \*

1837 est une ode héroïque qui place M. Lemay au premier rang. Pour en montrer toutes les beautés, il faudrait le citer en entier et ce serait abuser de votre générosité, M. le Rédacteur. J'ajouterai seulement que M. Lemay semble revenir sur le compte de l'illustre Papineau. Il nous a épargné cette tirade que rien ne justifie qu'il avait déclamée contre lui dans les *Vengeances* ; voici ce qu'il dit :

Entendez-vous, là-bas, le coursier qui s'effare  
Et l'écho qui redit un nom,  
Un nom harmonieux comme un chant de linotte,  
Comme le murmure de l'eau ?  
C'est le nom immortel du plus grand patriote,  
L'immortel nom de Papineau.

Notre poète aime aussi à chanter les travaux champêtres ; il aime à décrire la joie pure et les jeux innocents des villageois ; sa lyre sait tirer plus d'une suave mélodie de leurs humbles occupations ; son âme sent et comprend le bonheur sans mélange qui règne dans nos campagnes. Les *Braveurs* et la *Fenaison* surtout sont deux poèmes pleins de fraîcheur et de grâce.

*Ave Maria* et *Noël*, deux sujets religieux, prouvent le talent fécond et varié de M. Lemay. Sa traduction de Longfellow est très-bien faite, et le Canadien n'a pas à rougir de l'Anglais.

Je m'arrête. Je pourrais faire une critique, et je ne veux pas. Je laisse de côté mille morceaux d'un goût délicat, d'un style recherché, d'une poésie sans reproche. Pour rendre justice à M. Lemay, il faudrait être poète, et poète comme il l'est.

Je laisse à d'autres le soin de faire apprécier comme il le mérite ce petit chef-d'œuvre, à d'autres la tâche désagréable de disséquer chaque vers d'une *Gerbe* pour y trouver des fautes ; mais il sera puriste, enragé ou jaloux à l'excès celui qui ne pardonnera pas ici et là quelques inattentions, défaut principal de M. Lemay, défaut de